

## CONSEIL MUNICIPAL DU 7 OCTOBRE 2015

### **Motion de soutien A l'Association des Maires de France**

**« Ensemble, faisons cause commune  
contre la baisse des dotations de l'Etat »**

-----

L'Etat a décidé, dans le cadre de sa politique de redressement des comptes publics, de réduire de 30 % des dotations accordées jusque là aux communes et intercommunalités pour assurer leurs missions de services publics.

Cette baisse est sans précédent. Elle impacte principalement le bloc communal. Elle concerne chacun de ses élus et de ses habitants.

Le 19 septembre dernier, à l'appel de l'association des Maires de France (AMF) une grande journée d'actions a mobilisé élus locaux et citoyens.

Nombreuses ont été les communes du Sud-Essonne à être aux côtés d'Etampes et des villes de tout le département à manifester devant les grilles de la Préfecture d'Evry pour dénoncer les effets de cette politique d'austérité (près de 10 millions de dotations en moins pour Etampes d'ici 2017) en matière de baisse de l'investissement, de réduction des services publics de proximité, de mise en péril des budgets...

Alors que l'Etat transfère de nouvelles charges aux collectivités, leur impose des réorganisations à marche forcée sans aucune garantie d'économies et d'efficacité, les communes et leurs groupements ont décidé de réagir.

Une mobilisation exceptionnelle, dépassant tous les clivages et unissant des milliers d'élus dévoués à leurs missions au service de leur collectivité s'est mise en œuvre.

Il y a urgence à l'heure où le Projet de Loi de finances (PLF) 2016 est soumis à examen au Parlement.

Le 30 septembre dernier, sa présentation par le Ministre des Finances et Secrétaire d'Etat chargé du budget a en effet confirmé la réduction des dotations de l'Etat de 3,67 milliards d'euros pour l'année à venir.

La répartition entre les différents niveaux de collectivités sera la même qu'en 2015.

Autre demande rejetée, celle d'un travail en amont pour réformer la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF), devant conduire à une loi spécifique. La totalité de la réforme de la DGF est aussi inscrite au sein de la PLF 2016.

Face à cette fin de non recevoir de la part du gouvernement, il est aujourd'hui plus que nécessaire d'exprimer la volonté des communes de se voir doter des moyens qui leur sont indispensables pour investir utilement au service de leurs habitants.

**Il est donc proposé au Conseil municipal :**

- d'apporter son plein soutien à l'action engagée par l'AMF.
- de dénoncer le plan triennal de baisse des dotations difficilement soutenable pour les collectivités en l'état.
- d'exiger son amendement dans le cadre d'une réflexion globale tenant compte des réformes en cours et des transferts de charges déjà assumés.
- de demander un moratoire immédiat du Fonds de péréquation pour les ressources communales et intercommunales (FPIC) et une refonte de ses modalités de calcul.
- de solliciter l'amélioration des modalités de remboursement de la TVA acquittée (raccourcissement des délais, élargissement de l'assiette, simplification des procédures).
- d'exiger la récupération des frais de gestion perçus par l'Etat sur le produit de la collecte de nos impôts locaux (frais de gestion et de recouvrement).